



Syndicat des Jeunes
Biologistes Médicaux

Madame Marisol TOURAINE
Ministère des Affaires sociales
et de la Santé
14 avenue Duquesne
75007 PARIS

Paris, le 13 avril 2017

Objet : Dépôt d'un préavis de grève

Madame la Ministre,

le Syndicat des Jeunes Biologistes Médicaux (SJB) dépose ce jour un préavis de grève.

Ce préavis concerne l'ensemble des internes, assistants hospitalo-universitaires, assistants spécialisés et PH contractuels en biologie médicale de France, de même que les jeunes biologistes médicaux directeurs ou directeurs adjoints de laboratoires d'analyses médicales, et concerne les activités de journée et de continuité de soins.

Ce préavis de grève est déposé en soutien de celui déposé à compter du 18 avril et pour une durée indéterminée par L'Inter Syndicat National des Internes (ISNI) en rapport avec la réforme du troisième cycle des études médicales, et justifié par le manque de garanties sur la réforme du DES de biologie médicale, notamment en ce qui concerne l'unicité du diplôme, mis à mal par les arbitrages récents (options précoces, contingentements des internes...).

La réforme doit garantir la prise en compte des revendications consensuelles des syndicats de spécialités et d'internes concernant les maquettes.

Ce préavis prend effet le vendredi 21 avril 2017 à 8h et n'est pas limité dans le temps.

Conformément à l'article L.2512-2 du Code du travail, nous sollicitons sans délai une entrevue avec vous afin d'engager des négociations.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre respectueuse et distinguée considération.

Lionel BARRAND
Président du SJB